



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 novembre 2005

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, MM. Daniel MERTIAN de MULLER, Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, MM. Patrick CONFETTI, Philippe LAVAUD, Gilles PANCHER, Olivier LEBRUN, Alain RUBY, Jean-Marc LE RUDULIER, Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, MM. Marc BODIN, Philippe LEQUAIN, Jean-Philippe BARRET, Alain-Michel LAMBERT, Mme Gaétane DESJARDINS, MM. Jean Martel PICUT (à partir de la délibération n°2005-11-03), Claude BANCILHON, Thierry LEGIRET, Alain FONTAINE (à partir de la délibération n°2005-11-03), M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

M. Jean-François PEUMERY, pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT
M. Hervé HOCQUARD représenté par M. Robert DUCHATEL
M. Georges DUTRUC-ROSSET représenté par Mme Martine BOULET
M. Jean-Paul MASSON, pouvoir à Mme Monique LE SAINT
M. Bertrand DEVIENNE

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Philippe LAVAUD

Date de convocation : 24 octobre 2005

Date d'affichage de la convocation : 24 octobre 2005

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2005-11-01 Décision budgétaire modificative n°2

- M. PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Le budget primitif a été voté le 29 mars 2005. Lors de son exécution certains mouvements de crédits se sont avérés nécessaires :

1. DEPOTS DE GARANTIE



Les nouveaux locaux accueillant les services aménagement – déplacements – habitat et système d'information géographique, situés 9 bis, rue Benjamin Franklin à Versailles, nécessitent l'inscription de crédits d'investissement pour les dépôts de garantie d'un montant de 12 400 € prévus au chapitre 27 – nature 275 – sous fonction 020.

2. AMENAGEMENT LOCAUX

Ces mêmes locaux ont dû être aménagés pour l'installation du service Aménagement – habitat – déplacements en se traduisant par l'achat de mobilier, l'installation du téléphone et le câblage réseau.

L'équilibre de la décision modificative a été réalisé par un virement complémentaire à la section d'investissement de 32 200 € et la réduction du crédit de dépenses imprévues en section de fonctionnement pour un montant de 32 200 €.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

1. décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2005
2. vote la décision modificative n° 2 telle qu'elle suit :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

| IMPUTATION | | | OBJET | DEPENSES | RECETTES |
|--------------|--------|------------|--|----------|----------|
| Chapître | Nature | S/fonction | | | |
| 022 | 022 | 020 | Dépenses imprévues | - 32 200 | |
| 023 | 023 | 020 | Virement à la section d'investissement | 32 200 | |
| TOTAL | | | | 0 | 0 |

II SECTION D'INVESTISSEMENT

| IMPUTATION | | | OBJET | DEPENSES | RECETTES |
|--------------|--------|------------|--|---------------|---------------|
| Chapître | Nature | S/fonction | | | |
| 21 | 2183 | 020 | Matériel de bureau et informatique | 14 800 | |
| 21 | 2184 | 020 | Mobilier | 5 000 | |
| 27 | 275 | 020 | Dépôts et cautionnements versés | 12 400 | |
| 021 | 021 | 020 | Virement de la section de fonctionnement | | 32 200 |
| TOTAL | | | | 32 200 | 32 200 |

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 27 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le président
Par délégué
Pascal GUEANT
Directeur général des services